

Ce livret est financé par :



Région Nord Pas-de-Calais



Région Wallonne



Interreg III



avec le soutien du FEDER

rencontres

Le Logement

La rencontre de
Tournai du
2 mars 2007

Sommaire

Le réseau Capacitation Citoyenne	3
Le logement	9
des actions pour réagir et pour proposer ?	
Des situations intolérables, une variété de réactions...	11
Mener une campagne publique sur le logement rural en Wallonie	12
Constituer un dossier sur le phénomène des boîtes aux lettres à Fontaine l'Evêque	13
Dénoncer et manifester contre les expulsions à Charleroi	15
Se constituer en acteur collectif à Tournai	16
S'installer plusieurs semaines dans l'espace public à Charleroi	17
La CLCV encourage des dossiers collectifs à Grande Synthe	18
Dialoguer et construire avec des élus à Grenoble	19
Diagnostiquer avec les habitants dans la région de Lille	20
Le logement, source de préoccupations pour tous	21
Se maintenir dans un logement	22
L'arbre qui cache la forêt	23

Le réseau Capacitation Citoyenne

Des alternatives expérimentées	25
Le bail glissant d'Habitat Service à Liège	25
L'Agence Immobilière Sociale "Charleroi Logement"	26
Le prêt à usage à Grenoble	28
Des propositions...	29
Faut-il une rupture face à ces dynamiques "en réaction"?	30
Regarder le passé	30
Oser l'impensable	32
Aller voir au Sud	33
Des pistes...	35
L'auto-construction dans nos contextes	35
Quand la façon de se loger peut être un choix	37
Une approche collective nécessaire	39
Faire de la politique et/ou donner un coup de pied dans la fourmilière?	40
Diversifier les solutions, en garder trace et les diffuser	41
Le logement et les médias	42

Ce livret fait partie d'une série, d'une histoire. En 2000, un premier ensemble de treize livrets a été réalisé par des groupes de la Région Nord-Pas-de-Calais, de l'agglomération Grenobloise en France, du Sénégal et du Brésil.

A partir de 2004, de nouveaux groupes ont participé au projet en Wallonie (Belgique), dans le Nord-Pas-de-Calais, la région parisienne et l'Isère (France). Ils ont réalisé le livret retraçant leurs expériences singulières. La démarche continue aujourd'hui sur ces mêmes territoires. Les 13 premiers livrets étaient jaunes, les 13 suivants sont bleus, la troisième série est rouge de Sienna et la quatrième vert émeraude.

Ces livrets rendent compte d'une réflexion commune portée sur leur propre action par les personnes impliquées dans un projet collectif. C'est une forme d'auto-évaluation qui tente de mettre en valeur les capacités citoyennes mobilisées dans l'action qu'ils mènent.

Capacitation...!?

Le mot "capacitation", emprunté à la fois aux Brésiliens et aux Sénégalais, a fait son chemin dans le mouvement participatif depuis la parution des treize premiers livrets.

Cousin de "formation", il place davantage l'individu et le groupe au centre de la démarche, comme acteur de sa propre transformation, dans un contexte et des processus collectifs. On a pu synthétiser la démarche en disant « *La capacitation citoyenne, c'est comprendre les raisons de sa situation et mieux, pouvoir la faire évoluer avec d'autres citoyens.* »

Ecrire un livret, une étape essentielle

Chaque livret est issu d'un dispositif différent et élaboré dans un contexte particulier mais son élaboration suit en général le même cheminement. Un groupe est contacté et informé sur Capacitation Citoyenne. S'il est intéressé, il va réaliser son livret et choisit lui-même les personnes invitées à travailler. Trois à quatre réunions sont alors organisées. Après un premier temps de description de l'action effectuée par le groupe, on répond collectivement et contradictoirement à une série de questions ouvertes. Un ou deux animateurs de Capacitation Citoyenne, extérieurs au groupe, ont pour mission d'animer ces réunions et de consigner par écrit ce qui s'y dit, puis, à la séance suivante, on relit l'intégralité des textes ensemble.

Diffuser largement son expérience

On prend alors le temps de modifier, préciser, améliorer la formulation. Le groupe choisit les illustrations du livret. Il reçoit ensuite une cinquantaine d'exemplaires


qui deviennent carte de visite, plaquette, document de présentation et de réflexion pour le groupe.

Des livrets sont distribués à tous les groupes pour découvrir les expériences des autres. Un certain nombre est conservé pour les futurs groupes. Enfin, les institutions qui financent l'action et les animateurs de Capacitation Citoyenne diffusent également à la demande, et les livrets sont toujours téléchargeables sur le site internet : www.capacitation-citoyenne.org.

Se rencontrer

Au-delà de l'échange de livrets entre les groupes, Capacitation Citoyenne est un programme de rencontres entre les personnes. Ce programme est décidé collectivement, pendant les séances plénières annuelles, qui développent aussi des ateliers sur la capacitation citoyenne.

Sur la base de ce programme commun, des rencontres thématiques sont organisées et rassemblent les groupes voulant travailler sur un sujet particulier. Le programme permet aussi des échanges entre deux groupes, qui peuvent aller jusqu'à des séjours de quelques jours les uns chez les autres, pour approfondir la compréhension d'un dispositif, ou des invitations sur un sujet à l'initiative d'un collectif.



Par ailleurs, le réseau favorise la formulation et la mise en œuvre d'actions communes.

Un réseau à vivre

Plus de cinquante expériences participent à présent au programme Capacitation Citoyenne. Lors des premières rencontres à Dunkerque, en septembre 2000, les participants avaient lancé l'idée d'un réseau et souhaité un prolongement de l'action, qui favorise le développement de nos moyens d'agir collectivement. Le réseau rassemble des collectifs de tous horizons : espaces de formation, collectifs ou associations, économie solidaire ou espaces de concertation initiés par l'action publique, et d'autres formes d'action collective qui visent à agir sur les conditions de vie.

Les rencontres plénières de Roubaix en mars 2005 et de Mons en mai 2006 ont confirmé l'intérêt d'échanger et de travailler sur une meilleure conscience de l'organisation sociale, économique et politique, pour la transformer.

Comme plusieurs participants l'affirment, « *Capacitation Citoyenne, il faut venir y participer pour bien en comprendre la richesse et le caractère exceptionnel.* »

...

Le logement

des actions pour réagir et pour proposer?

C'est au Foyer Saint Brice de Tournai que le collectif Droit Au Logement avait donné rendez-vous le 2 mars dernier aux groupes intéressés par la thématique du logement. Celle-ci était apparue comme un sujet à approfondir lors de notre dernière rencontre plénière à Mons. En effet, 12 groupes et plus de soixante personnes sont venues échanger leurs pratiques, questions et espoirs.

La rencontre de Tournai



Des situations intolérables, une variété de réactions...

La matinée a été consacrée à une présentation d'expériences portées par les différents groupes du réseau. Dans le but de connaître d'autres pratiques, une personne d'Habitat Service (Liège) est venue présenter le "bail glissant" et une autre de Charleroi Logement a parlé de l'Agence Immobilière Sociale et du Fonds de Solidarité des Garanties Locatives.

A midi, nous avons mangé à l'Assiette pour Tous, située à 10 minutes à pied. C'est le restaurant social de la Maison des Familles, organisation membre du collectif Droit Au Logement de Tournai.

L'après-midi, nous avons entamé un débat approfondi sur le sens des actions autour du logement, l'occasion de questionner, développer et proposer des alternatives.

Plusieurs groupes ont présenté les actions qu'ils mènent dans le domaine du logement. Vu la nature du problème, la mobilisation collective des participants au réseau vise principalement l'interpellation des autorités politiques pour les confronter aux problèmes de logements. Elles tentent aussi de sensibiliser l'opinion publique.

Occupation "Ministère du Droit au Logement" Paris 2007.



Mener une campagne publique sur le logement rural en Wallonie

L'atelier des "Aragnes" (groupe théâtre action de la région de Namur) participe à une campagne initiée par un mouvement de femmes du milieu rural - l'ACRF - dont elles font partie. D'abord, elles ont réalisé une enquête auprès des 250 groupes féminins à travers toute la Wallonie, pour recueillir les opinions des femmes sur le logement: se loger à la campagne coûte très cher, les paysages se dégradent à cause des nouvelles constructions dues à l'arrivée de citadins plus nantis, les prix augmentent et les enfants nés dans les villages ne peuvent plus y habiter.



Sur base de ces constats, le mouvement a réalisé des cartes et les a distribuées aux femmes pour qu'elles les envoient aux élus communaux. Ces cartes réclament la construction de logements sociaux et la réhabilitation de logements inhabités.

Voir le site: www.acrf.be

Constituer un dossier sur le phénomène des boîtes aux lettres à Fontaine l'Evêque

Face à une prolifération de boîtes aux lettres devant de nombreuses maisons de la commune, le Groupe Action Locale s'est inquiété de ce qui se cache derrière ce phénomène. Il a établi un dossier sur le sujet à partir d'une compilation d'observations et de réflexions afin de pouvoir interpeller les autorités communales.

Ce phénomène est fréquent en Belgique parce que les allocations sociales sont calculées en fonction du nombre de locataires, donc elles sont moindres pour des cohabitants. Du coup, certaines personnes préfèrent payer jusqu'à 150€ par mois pour louer une adresse à un propriétaire et ainsi pouvoir bénéficier de l'entièreté des allocations versées à une personne seule.

Dans d'autres cas, les boîtes aux lettres révèlent de graves violations du droit à un logement digne. Des "marchands de sommeil", notamment à Charleroi, divisent leur immeuble en de multiples logements exigus, insécurisés, parfois insalubres, qui sont ensuite loués à des prix très élevés à des personnes qui n'ont d'autres choix.

Voir le site: www.moc-ct.be, rubrique "Actions"

Les boîtes aux lettres à Fontaine l'Évêque.



Dénoncer et manifester contre les expulsions à Charleroi

A partir d'une réflexion collective sur la "sécurité chez soi" menée par les groupes "Action Contre la Précarité", il a été montré que les problèmes liés au logement et identifiés comme étant les plus criants dans la région de Charleroi sont dus à ce qu'ils appellent la "mafia du logement". Il s'agit de propriétaires sans scrupule qui, parfois entourés de groupes armés, mènent des expulsions sauvages des locataires de leurs immeubles. Toutes ces expulsions sont illégales.

Revendication: Charleroi zone "EXPULSION zéro".



Parfois il est possible de discuter avec les propriétaires, mais parfois la police elle-même n'intervient pas à cause de l'hostilité des bandes armées des propriétaires qui peuvent alors continuer à expulser impunément.

Les militants de la Chenille travaillent à dénoncer ces situations et participent à de nombreuses manifestations et actions de résistance aux expulsions sauvages.

Contact: la Chenille, Annie Esmans, +32 (0)71 41 81 64 ou esmansannie@hotmail.com

Se constituer en acteur collectif à Tournai

Dans un premier temps, c'est en répondant à des situations individuelles que les professionnels et militants du collectif Droit Au Logement se sont initialement attaqués aux problèmes du logement. Chacun dans sa structure étant confronté à des problèmes récurrents, ils se sont structurés en collectif D.A.L. Ils ont aussi rédigé un cahier de propositions à soumettre aux autorités de la ville de Tournai, compilant chiffres, constats, état des besoins et recommandations pour que le logement devienne enfin une priorité politique. Ce cahier a été l'objet d'un débat public pré-électoral rediffusé sur la télé locale. Par ailleurs, les membres du D.A.L. ont depuis peu lancé une dynamique en encourageant la création d'un comité de locataires

afin qu'ils se constituent en acteur du dialogue avec les politiques.

Pour se procurer le "Cahier de propositions" du collectif D.A.L. contactez Olivier Catoire, +32/069 89 07 07 ou maisonfamilles@skynet.be

S'installer plusieurs semaines dans l'espace public à Charleroi

Le 17 janvier 2007, en soutien avec les Enfants de Don Quichotte du canal Saint Martin à Paris, et sous l'impulsion de l'association Solidarités Nouvelles, des militants, citoyens, sans abris, travailleurs... ont planté des tentes le long de la Sambre à Charleroi.

Les tentes le long de la Sambre à Charleroi.



Pendant 2 semaines, ils ont partagé cette vie précaire et ont réussi à mobiliser d'autres personnes pour montrer au grand jour la misère qu'on ne veut pas voir et dénoncer l'insuffisance des solutions d'urgence, seules réponses des politiques face aux problèmes de logements à Charleroi.

C'est comme « *avoir jeté un pavé dans la mare et qui fait différents cercles...* » car cette action symbolique a eu des répercussions en termes de sensibilisation locale et nationale, mais aussi d'interpellation politique au conseil communal, à la région et à l'échelon fédéral.

Contact: Asbl Solidarités Nouvelles
Denis Uvier, +32 (0)472 71 57 18

La CLCV encourage des dossiers collectifs à Grande Synthe

La CLCV lutte pour le droit à l'action collective: par exemple, lorsque les 6 maisons d'un même lot d'une rue ont un problème de chauffage, pouvoir grouper les 6 dossiers qui portent exactement sur la même mal-façon, de manière à éviter de devoir monter 6 dossiers, payer 6 cautions, voire 6 avocats...

Contact: CLCV Marie-Paule Hocquet +33 (0)3 28 21 28 79

Dialoguer et construire avec des élus à Grenoble

Cap Berriat organise des "Rencontres Jeunes/Elus" pour établir des constats et trouver collectivement des solutions à des problèmes rencontrés par des jeunes. Après des rencontres générales, portant sur les relations entre des jeunes et des élus, les dysfonctionnement de l'administration, il a semblé intéressant de continuer ce travail à partir de thématiques afin d'y approfondir certains sujets. Le logement a donc été le sujet retenu. Une rencontre préparatoire à celle avec les élus a permis de poser des problèmes liés

Temps de mobilisation dans la rue, en amont des "Rencontres Jeunes/Élus" à Grenoble.



Le logement, source de préoccupations pour tous

à l'accessibilité des logements tant financière que sur les garanties locatives. Des idées ont aussi émergé: revendiquer le droit au logement opposable, rédiger un guide de bonnes pratiques (repérage des bons propriétaires, trucs et informations concernant le droit au logement...), établir des listes noires de propriétaires, d'agences immobilières...

Voir le site: www.cap-berriat.com

Diagnostiquer avec les habitants dans la région de Lille

Le "diagnostic marchant", initié par Paroles d'Habitants -réseau d'associations- est réalisé conjointement par des habitants, des élus, des architectes, des techniciens, des habitants venus d'autres villes ou d'autres quartiers. Ces diagnostics portent sur l'état d'un quartier, sur la qualité de l'environnement de vie de ses habitants. A l'occasion de ces marches, les personnes sont amenées à repérer les immeubles vides, les maisons abandonnées et consigner ces observations dans leur rapport diagnostic. C'est sur cette base ensuite qu'ils interpellent les politiques, notamment sur la question du logement.

Contact: Paroles d'Habitants, Claudie Crepel,
+33 (0) 3 20 04 36 18 ou parolesdhabitants@wanadoo.fr

D'autres groupes présents, sans travailler directement sur la question, sont très interpellés par la question du logement car ils y sont souvent confrontés par le vécu de leurs membres ou des publics avec lesquels ils travaillent. Ainsi, beaucoup de travailleurs de l'entreprise Terre sont des personnes précarisées qui bénéficient de logements sociaux.

Le problème de la qualité des logements est posé par EN.CO.RE, qui raconte combien le Valenciennois est touché par des situations de logement indigne et insalubre.

Le "diagnostic marchant" de Paroles d'Habitants.



A Tournai, des travailleurs du Service d'Aide à l'Intégration Sociale, éducateurs de rue, soulignent les problèmes des logements de transit qui, bien qu'ils devraient servir de solution de dépannage, sont souvent occupés à long terme par les mêmes familles.

Se maintenir dans un logement

Au-delà de la question de l'accessibilité au logement, une autre préoccupation concerne la difficulté du maintien d'une personne dans son logement. Un des usagers de "l'AJS Le Bon Emploi de la Solidarité",

s'est retrouvé dans une situation où il a été menacé d'expulsion par la police car il ne parvenait plus à payer un loyer équivalent à l'entièreté de son salaire mensuel.

A Roubaix, les membres du Comité de Quartier de l'Hommelet ont également été confrontés au problème de l'expulsion. Le 3 octobre 2006, après une douzaine d'années d'actions dans le quartier, l'association d'habitants a été officiellement expulsée par un propriétaire souhaitant faire de "l'insertion par le logement".

Voir le blog : www.leblog2roubaix.com

Lutte contre l'expulsion du Comité de Quartier à l'Hommelet.



L'arbre qui cache la forêt

A Montreuil, il y a une population malienne nombreuse, au point que l'on surnomme Montreuil Bamako 2. Ensemble Notre Quartier explique aussi que : « *on ne loue pas une chambre mais on loue un lit* » que l'on partage entre les travailleurs de jour et les travailleurs de nuit. Dans ce contexte où des structures et relations sociales du pays d'origine ont été exportées avec les migrants, le parc du logement ne correspond pas du tout au mode de vie des habitants de ces quartiers (par exemple des foyers avec plusieurs femmes et de nombreux enfants dans des appartements de 6 pièces maximum).

Des alternatives expérimentées

Une large part du problème provient du manque d'accessibilité au logement, particulièrement pour les personnes à faibles revenus ou socialement marginalisées.

Le bail glissant d'Habitat Service à Liège

Cette association liégeoise prend en location tout type de logements et les sous-loue à des personnes précarisées. En se portant garante pour elles auprès des propriétaires, elle assure un accompagnement de 6 mois à un an à ces personnes, jusqu'à ce qu'elles s'autonomisent pour reprendre le bail à leur nom. C'est à ce moment que le bail "glisse" et que les personnes deviennent officiellement locataires, sans plus d'intermédiaire avec le propriétaire. De nombreux propriétaires acceptent de se lancer dans le processus puisqu'ils ont la garantie de recevoir le loyer et de connaître les locataires.

Auprès des locataires, le travail d'accompagnement vise à faciliter l'intégration durable de la personne dans son logement. L'accompagnateur va acheter avec le locataire des étagères, les rideaux pour qu'il se sente vraiment "chez lui".

C'est un facteur essentiel de qualité de vie, puisqu'il répond au besoin d'avoir, au-delà d'un logement, un "chez-soi". Un important travail est également réalisé auprès des propriétaires, notamment un travail d'éducation pour les amener à changer de mentalité vis-à-vis des locataires.

Cette initiative fonctionne avec 30 à 40 logements par an, ce qui représente la gestion de 250 logements depuis la création en 1994 de Habitat Service. Grâce aux subventions du Fonds régional du logement, elle représente une voie intéressante de partenariat privé-public.

Contact: +32/04 226 20 55 ou habitat-service@skynet.be

L'Agence Immobilière Sociale "Charleroi Logement"

Les objectifs de ce type d'agences sont d'aider les personnes à se reloger à des coûts abordables et d'aider les propriétaires à rénover et réhabiliter des logements impropres à l'habitation.

L'agence Charleroi Logement gère actuellement 110 logements. La plupart sont sous mandat de gestion, c'est-à-dire que l'agence prend le bien en gestion pour un bail d'un an ou plus et devient le représentant

officiel du propriétaire (bailleur) auprès des locataires. D'autres logements privés ou publics, destinés à devenir des logements de réinsertion, sont rénovés par l' AIS grâce au Fonds des sans abris de la Région Wallonne et offrent un loyer qui ne peut dépasser 20% du revenu des personnes. Enfin, quelques logements sont des biens propres de l'agence.

Depuis 1993, Charleroi Logement a mis en place un Fonds de Solidarité des Garanties Locatives dont l'intérêt est de pouvoir mobiliser en 2 ou 3 jours le montant d'une garantie pour la prêter à une personne en difficulté, si elle n'est pas déjà bénéficiaire d'aide du CPAS (CCAS). Ce Fonds permet au futur locataire de verser la caution nécessaire à l'attribution du logement.

Cette AIS propose également un service de médiation paritaire, qui permet d'amener le locataire et le propriétaire, chacun accompagné par un médiateur, à dialoguer pour résoudre ou prévenir les situations conflictuelles. Ce service est subventionné par les ministères de la Justice et de l'Égalité des chances.

Contact: +32/071 86 22 02 ou fax +32/071 86 22 07
aisskalli@skynet.be

Des propositions...

Le prêt à usage à Grenoble

Une association grenobloise, Les Passeurs, essaye de négocier des "prêts à usage" avec les bailleurs sociaux, c'est-à-dire la mise à disposition de logements vides pendant la période où ils sont vacants. En effet, de nombreux immeubles, maisons ou appartements peuvent rester vides pendant des années avant que le bailleur ait un projet comme sa démolition et reconstruction. Ce laps de temps permet à des personnes de disposer gratuitement de ces logements. En contrepartie, ils entretiennent les bâtiments et s'engagent à en partir lorsque le bailleur a un projet sur le site.

Contact : jeremielamouroux@no-log.org



Faut-il une rupture face à ces dynamiques “en réaction”?

« **Q**ue l'on soit jeune, vieux, noir, femme enceinte... pour peu qu'on ne soit pas riche, nous nous heurtons tous à cette question du logement » et bon nombre de collectifs et d'associations mettent en place des actions, des services pour contribuer à trouver des solutions.

Néanmoins, tous ces projets se posent souvent en réaction par rapport à un état des lieux déplorable de la situation du logement. On constate des dysfonctionnements et on y réagit en compensation, on ajoute une mesure, un service pour atténuer les défauts d'un système global.

Se pose alors la question de savoir si une autre démarche permettrait d'aller plus loin, d'orienter nos énergies et notre créativité vers la construction de réels projets alternatifs?

Regarder le passé

Les **Cités Jardins** de la région bruxelloise datent du début du XX^e siècle. Il s'agissait de créer en bordure des villes de nouvelles cités qui feraient la transition entre ville et campagne. Planifiées et gérées par des sociétés coopératives (par exemple des employés d'une banque -Le logis-, ou d'un noyau d'ouvriers typographes du journal Le Peuple -Floréal-) datant des

années 1920 et prolongées jusque dans les années 50. Elles représentent à la fois une nouvelle conception sociale et urbanistique.

“**Les Castors**” est un mouvement très répandu dans les années 50, qui visait à permettre à des personnes n'ayant que leur salaire pour capital de construire leur propre maison pendant les week-end. Certains ont donc monté des programmes de Cités Castors, coopératives avec parfois tirage au sort des maisons une fois construites, d'autres ensuite recevaient des plans pour “construire sa maison soi-même”.

La Cité Jardin “Le Logis” en région bruxelloise



A l'heure actuelle, il s'agit plutôt de maisons de faible coût livrées non terminées, pour le plus grand intérêt des magasins de bricolage (voir "Castorama").

Oser l'impensable

Dans un quartier de Birmingham, la gestion de 700 logements sociaux est entièrement passée, en 1990, sous la responsabilité d'une association d'habitants. Ils prennent en charge le règlement des loyers et des charges. Ils sont aussi responsables de l'attribution des logements. Ils sont même devenus parfois propriétaires de logements.

La ZUP de Birmingham.



Cette expérience sans précédent en Angleterre a fait changer la législation puisque, grâce à cette initiative, une association peut, sous certaines conditions, réclamer la gestion des logements publics dans sa ville depuis 1993.

Aller voir au Sud

Dans les périphéries de Fortaleza (5^{ème} ville du Brésil, située au nordeste, avec plus de 2 millions d'habitants), des groupes de familles s'organisent en "mutirão" (mot d'origine tupi-guarani pour parler de la collecte conjointe des fruits et reprise dans le cadre des pratiques collectives dans les quartiers).

Ces expériences (1988 -1997) animées par les fondateurs de Periferia consistaient à créer des "morceaux de ville": de 50 à 150 familles s'organisaient pour construire un quartier, avec des logements, des places et équipements, et ceci grâce aux appuis des municipalités et de la province. Tout le monde construisait les maisons de tous, sans savoir où il allait habiter. A la fin du chantier, un tirage au sort -ou tout autre système défini par les familles- permettait l'attribution des logements. Avant même d'élever les murs des maisons, une fabrique d'éléments de construction était mise en œuvre pour produire une partie des matériaux de construction.

Des pistes...

Dans les quartiers où il n'y avait plus de terrains pour ces nouvelles urbanisations, le Casa Melhor (maison meilleure) a permis d'améliorer son logement. Grâce à un système de financement qui alliait une épargne de la famille, une subvention de la ville et un crédit sans intérêt, des groupes de familles ont ajouté une pièce à leur maison, construit un magasin, un atelier... Ce système, cherchant à renforcer les organisations locales d'habitants, imposait aux familles de s'organiser par groupe de 10-20 et de solliciter un financement via leur association de quartier.

Travail collectif à Pacatuba, Fortaleza, Brésil.



Un large débat a suivi cette interpellation, faisant apparaître des propositions et des questions.

L'auto-construction dans nos contextes

Comme expérience alternative, le projet d'auto-construction de la friche du Manant Branlant en Auvergne (voir livret rouge sienne "Du rêve à l'action collective. Les Budgets Participatifs du Relais Social de Charleroi") a été une expérience forte pour les participants, des sans-abri de Charleroi. « *On a vécu dans des tentes et on chauffait l'eau avec le soleil.* » Le but a été de permettre à des personnes avec des difficultés de se sortir de leurs problèmes en intégrant une vie communautaire.

Dans le même esprit, pourquoi ne pas imaginer que la rénovation et l'aménagement de logements vides puissent être pris en charge par les habitants de la rue? Cette idée (faisant écho à celle des Castors) s'est traduite à Charleroi par le projet "Sans-abri castor" de Solidarités Nouvelles. L'objectif était une façon de placer l'habitant de la rue en capacité d'auto-rénovateur et de se resocialiser par le travail en équipe. Un tel projet leur a ainsi permis d'acquérir un logement.

L'association veut démontrer aux pouvoirs publics que ce mode de construction n'est pas obsolète en réalisant, aujourd'hui, des habitations en bois à partir des matériaux fabriqués dans un centre de formation.

Ce parcours fut aussi celui d'un groupe de Grenoblois qui, inspiré par les expériences brésiliennes, raconte ses tentatives, malheureusement abandonnées (voir le livret de la série jaune "Un projet d'auto-construction dans l'agglomération grenobloise).

Malheureusement, il y a des limitations légales et financières au développement de ce genre d'initiatives.

Les "Sans-abri castor" en action.



Les projets d'auto-construction sont souvent assimilés, par les autorités, à du travail au noir, et vues comme des pratiques ne respectant pas certaines normes de construction. Et voilà les projets abandonnés ou même étouffés dans l'œuf. Alors, comment peut-on faire pour que l'arsenal administratif ne bloque pas a priori toutes ces initiatives? Faut-il travailler à faire évoluer le cadre législatif?

«Comment se fait-il que 50 ans après l'Abbé Pierre il y ait encore les Enfants de Don Quichotte dans la rue? Il faut arriver à remettre en cause le système. Il y a plein de terrains vagues à Montreuil: pourquoi n'y mettons-nous pas 5 à 6000 algeco (terme générique pour désigner des constructions modulaires) pour loger tout le monde?»

Quand la façon de se loger peut être un choix

Au delà des questions de nécessité, la manière de se loger peut représenter un réel choix d'existence. En effet, quand on pense au nombre de personnes vivant sur terre, la question du logement rejoint aisément les considérations du développement durable: on ne peut pas tous adopter un mode de vie "à l'occidentale" et disposer chacun d'un logement individuel car on ne pourra pas étendre les villes indéfiniment.

Penser et se loger différemment devient alors un choix: vivre dans des maisons communautaires, en habitats groupés, habiter dans des camions, squatter des bâtiments... Toutes ces pratiques sont liées aux nécessités de se loger. Mais elles peuvent également véhiculer des principes politiques, en cherchant à expérimenter un autre mode de vie et d'organisation socio-économique. Sur base d'un habitat commun, de nombreux projets politiques et culturels ont déjà vu le jour dans des squats.

Plus d'informations sur les expériences de squats politiques en Europe, www.squat.net/fr

Fête pour les onze ans du squat "Le Brise Glace", Grenoble?



Une approche collective nécessaire

En faisant référence aux 100 ans de militantisme et de lutte sociale pour parvenir aux acquis sociaux dont on bénéficie aujourd'hui, un participant réaffirme l'importance d'une vision et d'une approche collective des enjeux sociaux.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, des quartiers entiers de la ville de Montreuil ont été auto-construits. Il y avait un travail collectif pour inventer des locaux communs. Aujourd'hui, il n'y a plus cette dimension collective. Or **« on sait bien qu'il ne faut pas seulement donner un logement aux SDF. Il faut aussi un accompagnement au cas par cas, sinon on ne résout rien. »**

Cette dimension collective se traduit par le travail en commun et représente un pilier essentiel de la construction de projets alternatifs.

Par ailleurs, dans un contexte où les organisations travaillant sur le logement sont nombreuses, il est fondamental pour tous qu'elles se rassemblent et se positionnent collectivement pour avoir plus de poids face aux autorités politiques. C'est cette prise de position commune qu'a encouragée le fondateur des Enfants de Don Quichotte (cf Feuille n°6), en réunissant

l'ensemble des associations spécialistes de la question du logement en France (DAL, Fondation Abbé Pierre, Emmaüs...) pour les contraindre à se mettre d'accord sur une charte à signer en commun.

Faire de la politique et/ou donner un coup de pied dans la fourmilière?

Un élu -présent à la rencontre- invite à faire bouger les choses en faisant de la politique. C'est en étant à la place de ceux qui décident que l'on peut construire des normes et faire évoluer le cadre législatif, comme par exemple le droit à un logement décent.

La vidéo de la rencontre, présente sur le site www.capacitation-citoyenne.org



Il n'existe pas une seule manière de faire de la politique. A travers nos actions associatives, nous faisons de la politique. *«Comme le dit le sous-commandant Marcos, nous sommes des rebelles sociaux et pas des révolutionnaires, dans le sens où nous ne cherchons pas à prendre le pouvoir mais à être des acteurs du changement social.»*

Mais ne peut-on pas faire changer la société du bas vers le haut? Toutes les expériences citoyennes en matière de logement ne montrent-elles pas un dynamisme qu'un système administratif et politique lourd et rigide a du mal à suivre?

«Toutes les initiatives sont bonnes, mais tant que l'on ne se fixe pas comme objectif de remettre en cause le système du pouvoir, et que l'on ne s'en donne pas les moyens, on ne change rien.»

Diversifier les solutions, en garder trace et les diffuser

Il existe de nombreuses situations différentes. Bien sûr, le problème du logement n'est pas le même pour un sans abri ou pour un étudiant, *«mais finalement la précarité touche la majorité des gens.»*

Vu l'ampleur de la question, mais aussi la diversité des projets, il apparaît impossible de trouver des solutions globales qui conviennent à tous les cas de figures.

Les différentes expériences relatées ici - ainsi que de nombreuses autres - doivent être valorisées. Il n'existe pas de recette prête à l'emploi, il faut prendre en compte les différentes réalités et contextes locaux.

Par contre, il est essentiel de garder des traces de toutes ces expérimentations, même quand elles n'ont pas réussi.

Le logement et les médias

Comment peut-on médiatiser nos actions? De quels moyens disposons-nous?

La médiatisation est limitée dans le temps. «*Le magazine l'Express a axé son dossier sur les problèmes du logement en France. Le mois d'après, la une du magazine parlait des profits du marché de l'immobilier: +33% cette année. Et il n'y avait aucun lien entre les deux sujets dans les deux dossiers.*»


«*On a installé 4 tentes sur le bord du Canal de la Sambre. Et là, les gens sont venus, ce n'est pas nous qui sommes allés les chercher mais c'est eux qui sont*

venus. Les habitants de la rue sont venus, les citoyens sont venus pour apporter leur soutien puis les élus sont venus. On a reçu une invitation du Ministre du logement pour faire bouger les choses.»

Le collectif du D.A.L. a organisé en juin 2006 une conférence-débat qui a eu un écho médiatique énorme mais qui ne s'est pas suivi de changements concrets. Alors, qu'en est-il de l'après?

Invitation au débat politique organisé par le D.A.L. et la télévision locale "No Télé".





Est-ce que les médias permettent de modifier les choses ou la médiatisation n'a-t-elle qu'une portée limitée? *«Faut-il de nouveau interpeller pour ne rien en faire?»*

Attention; le rôle de la presse n'est pas de prendre des décisions, c'est aux politiques d'avoir ce rôle. *«Si les politiques s'en fichent, ce n'est pas un journaliste qui va changer les choses.»*

Mais il existe des supports qui permettent de créer aussi une communication citoyenne. Par exemple, le blog est un moyen de donner la parole à des gens qui présentent leur expérience. *«C'est pas cher et c'est facile à inventer une communication citoyenne. En plus, le public va chercher l'information par lui-même sur Internet.»*

...



Ont participé à la rencontre “Capacitation Citoyenne” sur le logement, le 2 mars à Tournai :

Abdelkader DIABY, Alain DELESCAILLE, Albert GRÉGOIRE, Alberte VANCAMBERG, anne CORDIER, Annie ESMANS, Bernard DELECOURT, Bernard FOSTIER, Bernard MASSON, Bruno LESTIENNE, Carl TURAIN, Caroline CALLENS, Céline RAES, Chantal CUVELIER, Claudie CREPEL, Claudine WIDMER, Coralie LADAVID, Fabien DELBEEKE, Francine PLUME, François MALAISE, Giorgio MOLOSSI, Ibah GBOLOWON, Jean-Pierre LEFEBURE, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jenny LAMBOT, Jocelyne DOCHY, Josette PIERARD, Josiane SIMONS, Judith VAES, Karine LA MEIR, Laurence SOMME, Liliane BOSSU, Lydie LEMAIRE, Maggy ANGIONI, Marie LAVAGNE, Marie-Ange DEBROUX, Marie-France SZYMANEC, Marie-José DUSSENNE, Michel GARCIN, Monique GARNIER, Morgane REMY, Myriam TRICOT, Nadine RAYMOND, Olivier CATOIRE, Patrick BODART, Paul TRIGALET, Pierre DUBUISSON, Pierre MAHEY, Pieter MOREELS, Rolf WIDMER, Rudy PERES, Sabine DELSAUT, Sabrina SNAUWAERT, Safia BELACHE, Samir MEBARKI, Valentine GOSSART.

Crédit photos :

arpenteurs, Bruno LESTIENNE, CAP BERRIAT, Daniel HARMEGNIES, Gret URBANO, SOLIDARITÉS NOUVELLES.

Rédaction du livret :

anne CORDIER, Judith VAES, Marie LAVAGNE, Patrick BODART, Pierre MAHEY.



Capacitation Citoyenne

www.capacitation-citoyenne.org

L'animation du réseau Capacitation Citoyenne

arpenteurs

contact@arpenteurs.fr

Tél.: +33/0 4 76 53 19 29

Fax: +33/0 4 76 53 16 78

www.arpenteurs.fr

9, place des Ecrins

38600 Fontaine

France

Periferia

periferia@skynet.be

Tél./Fax: +32/0 2 544 07 93

www.periferia.be

18, rue de Londres

B-1050 Bruxelles

Belgique

Conception graphique et réalisation: ©«arpenteurs»2007
Toute reproduction autorisée sous réserve de citer la source.